

LES NOUVEAUX TERRITOIRES DES RUSSES

Jean RADVANYI
INALCO'

L'éclatement de l'URSS, fin 1991, laisse nombre de Russes désespérés. A la différence de ceux qui ont lutté pour retrouver une souveraineté étatique encore présente dans toutes les mémoires (Baltes, Géorgiens..), il ne s'agit pas pour eux de profiter d'une indépendance enfin gagnée, le pouvoir impérial étant aboli. L'éclatement leur laisse en héritage un territoire réduit (17,07 millions de km² au lieu de 22,4 soit 24 %) dans des limites qui ne furent jamais celle d'aucun Etat russe. Tant il est vrai qu'au niveau symbolique mais aussi matériel, ils avaient l'habitude d'intégrer comme leur l'ensemble de ce singulier Empire d'un seul tenant.

Leur espace vécu, comme celui des autres nationalités qui composaient l'URSS, était complètement confondu avec les limites de celle-ci : après des décennies, voire des siècles, d'échanges économiques et d'intégration politique, d'apports culturels et de mariages mixtes, tous s'étaient habitués à cet immense espace de 22 402 200 km². C'était vrai du bureaucrate russe, pour qui le passage d'une république à une autre n'avait guère plus de signification qu'un changement de département pour un fonctionnaire français. Mais c'était vrai aussi pour l'ouvrier émérite de l'Oural ou de Sibérie, allant indifféremment en vacances à Iourmala (Lettonie) ou en Crimée ukrainienne. L'éclatement de l'URSS implique donc pour les Russes une remise en question identitaire profonde, un véritable *aggiornamento* géopolitique.

Une adaptation difficile

L'adaptation psychologique est d'autant plus difficile que les frontières de la nouvelle Fédération (celles de la RSFSR) n'avaient jamais été conçues comme devant être celles d'un Etat indépendant. Elles laissent tout d'abord à l'écart plus de 25 millions de Russes qui se retrouvent brusquement à l'étranger avec un statut dévalorisé. Dans quelques cas, ils constituent la majorité de la population de régions entières des nouveaux Etats indépendants (NEI) et sont tentés par la création de nouveaux

1. Institut National des Langues et Civilisations Orientales

territoires autonomes russes remettant en cause, parfois de façon violente, l'intangibilité des frontières affirmée officiellement. Mais, sur un autre plan, on ne peut sous-estimer la question de l'identité spatiale en Russie même. Sans doute les Russes constituent-ils désormais une majorité écrasante de la population du nouvel Etat russe (82 % contre, rappelons le, 50,8 dans l'ex-URSS). Mais s'ils ne sont que 18 % de la population, les minorités non russes disposent de 29 % de la superficie totale du pays (les 21 républiques), 53 % si l'on ajoute les Okrougs autonomes et il faut souligner qu'ils sont particulièrement concentrés en des points stratégiques du pays, Volga centrale, Caucase. Or dans plusieurs républiques, on assiste à une émigration des Russes qui amène à s'interroger sur la cohérence territoriale globale de la Fédération².

L'assimilation collective et individuelle de ce nouvel espace à vivre représente donc un élément crucial du véritable questionnement identitaire qui agite aujourd'hui les esprits. Qu'est donc cette nouvelle Russie qui n'a jamais existé dans ces limites-ci ? Faut-il en prendre son parti ? Ou n'y a-t-il pas lieu d'en reconsidérer les limites voire la définition ? On retrouve là des débats fondamentaux autour des idées d'Etat-nation russe ou d'Etat multinational russe (pour tenter d'éviter le piège de la traduction des deux mots *rousskoe* – russe au sens ethnique et linguistique – et *rossiiskoe* – de Russie au sens territorial -). Boris Eltsine a imposé, dans la Constitution de décembre 1993, ce second choix : il s'agit bien de la Fédération "russienne" (de Russie) et le mot "russe" (*rousskii*) n'est utilisé dans tout le texte qu'une seule fois, à propos de la langue d'Etat (le russe) retenue pour toute la fédération (article 68). Mais on sait qu'une partie de l'opposition nationaliste ne se satisfait pas de cette décision, au risque d'accentuer les tensions avec les minorités ethniques.

Mais où pourraient passer les frontières de l'Etat russe idéal ? Quels critères utiliser ? Ethnique et linguistique ? Mais alors il faut admettre la perte d'une partie du Caucase russe voire de la Volga alors qu'on intégrerait l'Estonie du Nord, une partie de l'Ukraine et du Kazakhstan ? Historique (dans sa version impériale tsariste ou soviétique comme le réclament divers mouvements nationaux-patriotes) ? Géographique ? On constate qu'une bonne partie des frontières, en particulier sur la table russe mais aussi dans les steppes du piémont de l'Oural ne correspondent à aucune limite naturelle et, plus dérangeant dans le concret des échanges, que des segments essentiels de voies ferrées vitales (le Transsibérien, la voie Moscou-Rostov/Don) passent en terrain "étranger"...

2. Voir Radvanyi, J., 1996, *La nouvelle Russie*, Ed. Armand Colin, Paris.

La sagesse relative des dirigeants a prévalu pour l'instant et tous les actes constitutifs de la CEI réaffirment l'intangibilité des frontières des Etats membres. Pour autant ces débats sont loin d'être clos et des contestations diverses persistent.

Contestations territoriales et frontalières

Peu de territoires de l'actuelle Fédération sont officiellement revendiqués par des Etats limitrophes. Outre le cas bien connu des Kouriles, qui continue d'empoisonner les relations russo-nippones, on peut citer les districts des régions de Leningrad et Pskov réclamés par l'Estonie et la Lettonie dans le cadre d'un retour au traité de Tartu (1920) et l'épineuse question de l'oblast de Kaliningrad (Kœnigsberg) agitée tantôt par le Forum balte, tantôt par la presse allemande ou polonaise. D'autres litiges ont été réglés, en principe, suite aux efforts diplomatiques de M. Gorbatchev qui a multiplié les traités : avec la Chine à propos du contentieux sur l'Amour, avec les USA, la Suède et la Norvège à propos des problèmes d'application des nouvelles règles concernant les zones maritimes. Les possibles réclamations de la Finlande (sur une partie de la Carélie, sur le couloir de Petsamo) sont, d'un commun accord, mises sous le boisseau.

Toutefois, outre les exemples encore nombreux d'incidents plus ou moins mineurs (arraisonnement de bateaux de pêche, collisions de sous-marins...), on ne peut manquer de souligner la façon dont les règlements passés ou à venir de ces litiges continuent d'agiter l'opinion publique russe. Plusieurs partis de la mouvance nationaliste ont fait de ces questions un de leurs chevaux de bataille pour tenter de démontrer la forfaiture des nouveaux dirigeants accusés de brader l'intégrité territoriale. Outre les pressions organisées sur le Gouvernement à propos des Kouriles, on peut mentionner les attaques concernant les traités signés par Gorbatchev avec la Chine et les USA, utilisés comme arme politique pour aviver l'esprit autonomiste des populations russes de l'Extrême-Orient.

Mais, et c'est peut-être là l'aspect le plus troublant concernant la définition d'une nouvelle identité spatiale des Russes, l'impression prévaut que ni les dirigeants ni la population ne sont parvenus à définir clairement le statut des nouvelles frontières de la Fédération. Cela concerne surtout les limites avec les ex-républiques de l'URSS : faut-il les assimiler à des frontières d'Etat comme les autres et y construire les lignes de défense et de contrôle qui existent ailleurs ? Ou faut-il continuer de leur accorder un statut particulier, en tenant compte du fait qu'elles s'inscrivent, dans la plupart des cas, dans le cadre des accords de libre échange de la CEI ? On retrouve ici à la fois toute l'ambiguïté de la redéfinition de la politique extérieure russe

envers "l'étranger proche" (le *Blijnee Zaroubejie*) comme la presse (mais aussi les dirigeants officiels) désignent les NEI et l'extrême difficulté qu'éprouvent la population, les décideurs économiques à considérer comme irréversible la séparation de ces Etats, singulièrement en ce qui concerne l'Ukraine, la Biélorussie ou le Kazakhstan...

La tentation irrédentiste

Un deuxième groupe de litiges oppose la Russie aux anciennes républiques fédérées de l'URSS. C'est certainement là qu'on trouve les enjeux les plus brûlants tant ces frontières étaient jugées fictives – ce n'étaient de fait que des limites administratives internes – autorisant tous les redécoupages. Le cas de la Crimée, "offerte" en 1954 par Khrouchtchev à l'Ukraine, à l'occasion de l'anniversaire du rattachement de celle-ci à l'Empire russe, est le plus révélateur de ces pratiques. On sait que le Parlement russe, vota en 1992, malgré les accords de Minsk sur l'intangibilité des frontières dans la CEI, un décret remettant en cause ce don.

Cette question territoriale est un aspect de celle, plus vaste, des Russes du *proche Etranger* soit, au recensement de 1989, 25 289 000 individus, représentant 17,4 % du nombre total des Russes. Mais les autorités moscovites y adjoignent aujourd'hui les quelques 10 millions de "russophones" vivant hors de Russie, c'est-à-dire les ressortissants de nationalité non russe qui pour diverses raisons (couples mixtes et leurs enfants) ont déclaré le Russe comme langue maternelle. Le plus souvent citadins, ils étaient administrateurs, militaires mais aussi enseignants, intellectuels, ouvriers ou techniciens; dans quelques républiques (nord-Kazakhstan, Ukraine orientale) ils étaient aussi nombreux dans les campagnes. Dans tous les cas, ils se sentaient pleinement chez eux, membres de la nationalité dominante dans tous les rouages de la société soviétique, parlant mieux que les nationaux qui les entouraient la langue véhiculaire officielle.

Autrefois privilégiée, leur situation est très variable selon les Etats. Plusieurs pays ont en effet voté des législations conciliantes comme l'Ukraine, la Biélorussie, maintenant un statut spécifique pour la langue russe, allant jusqu'à accorder la possibilité d'une double nationalité comme au Turkménistan. C'est que souvent, ils constituent une part essentielle des actifs dans des secteurs clefs de l'économie et sont intégrés profondément aux populations locales par de multiples mariages mixtes. Dans d'autres cas cependant, certains Etats, soucieux de se protéger des pressions que ne manquerait pas d'exercer cette minorité active, ont voté des législations discriminatoires visant ouvertement, comme dans les Etats baltes, à

provoquer leur départ massif, départ immédiat en ce qui concerne les militaires considérés comme une force d'occupation. Par le biais des lois sur la citoyenneté, sur le droit de vote, sur les possibilités d'acheter ou non des terres, ces Etats ont fait des Russes, qualifiés de "pieds rouges" des citoyens de deuxième ordre, multipliant le nombre des apatrides, avivant les tensions avec Moscou.

Dans d'autres cas enfin, la multiplication des points chauds, au Caucase, en Asie centrale, a entraîné une brusque montée du sentiment d'insécurité chez ces Russes, même quand ils n'étaient pas directement visés par les conflits interethniques. Craignant pour leur sécurité, ils ont fui non seulement les zones de combats ou de pogroms mais aussi les villes et régions voisines, pour demander refuge en Russie.

Dans quelques régions où ils constituent la majorité de la population, la tentation est forte pour ces communautés russes de réclamer une autonomie territoriale qui bénéficierait de la protection, directe ou indirecte, du Kremlin. En Moldavie, ce type de revendication, de la part des Russes de Transnistrie qui craignaient que le nouvel Etat moldave indépendant ne soit rattaché à la Roumanie, a entraîné un conflit sanglant dans lequel la 14^{ème} armée russe est intervenue directement. Ailleurs (Crimée, Estonie du nord) les revendications sont plus politiques et ont donné lieu à des référendums ou élections locales contestées par les autorités de l'Etat et les tensions demeurent vives.

Dans la plupart de ces régions, surtout celles de la frange méridionale, on voit réapparaître un élément ancien du dispositif stratégique russe de domination et de contrôle des marges, les cosaques. Volontairement affaiblis par le régime tsariste qui craignait leurs velléités autonomistes, décimés par le pouvoir soviétique, ils ont obtenu de Boris Eltsine un nouveau statut et réclament activement qu'on leur confie à nouveau la protection des frontières sur toute la bordure méridionale de la Russie, depuis l'Ukraine jusqu'au Primorie. Or, au-delà de leurs revendications propres (réanimation des structures communautaires, maintien de la propriété collective des terres, incorporation dans l'armée en tant qu'unités spécifiques..), ils inscrivent leur démarche dans une logique de contestation des frontières actuelles multipliant les foyers potentiels de tension. A ce titre, une des régions les plus agitées pourrait bien être le nord du Kazakhstan, la partie la plus riche de ce pays, dont les cosaques prônent le rattachement à la Russie, au risque de voir les rapports avec les Kazakhs dégénérer.

Quand ils interfèrent avec la contestation de certaines minorités de Russie (Tchéthènes) ou la demande de minorités extérieures (Abkhazes, Ossètes de Géorgie..) de se rattacher à celle-ci, ces mouvements incontrôlés, mais volontiers utilisés par telle ou telle force politique moscovite, peuvent

aboutir, comme au Caucase, à la multiplication de conflits sanglants avec leur cortège de destructions, d'exode de réfugiés³.

Partir ou s'adapter ? La redéfinition des flux migratoires

Contrairement aux craintes initiales qui prédisaient le déferlement de 10 à 20 millions de migrants en Russie, les mouvements migratoires, s'ils se sont accélérés, n'ont pas atteint les proportions les plus pessimistes. Entre 1990 et 1994, on est passé de quelques 300 000 arrivées à plus d'un million alors que le chiffre des départs se tassait de 600 000 à moins de 300 000. En cinq ans, la Russie a ainsi constaté, avec les autres Etats de l'ex-URSS, un bilan migratoire positif de 2,2 millions de migrants. Une partie d'entre eux ont obtenu le statut de réfugiés, quand ils fuyaient les "points chauds" homologués, recevant des aides à l'installation au demeurant modestes. Les autres doivent se contenter du statut de simple migrant. A noter qu'une part importante (près du tiers) de ces immigrants ne sont pas des Russes mais des russophones d'autres nationalités (Arméniens, Géorgiens, Allemands, Tatares, Turcs-meskhetes...), ce qui complique encore leur installation dans les régions russes.

La plupart des observateurs comptent sur une certaine stabilisation de ces flux migratoires, en tenant compte des mesures préventives prises par le Gouvernement russe. Outre l'affirmation d'un devoir de protection de ces compatriotes, les aspects économiques (impossibilité d'intégrer dans de bonnes conditions ces migrants dans la période actuelle) mais aussi le souhait de voir se maintenir dans ces Etats une minorité russe agissante comptent pour beaucoup dans la mise au point d'une stratégie du statu quo. Les appels aux organisations internationales visant à obliger les Etats baltes à modifier leurs législations discriminatoires ont permis quelques assouplissements. Ailleurs, Moscou a exercé des pressions économiques afin que soient pris en compte les besoins des Russes. Dans certains cas, c'est l'armée russe qui est intervenue, soit seule (Moldavie), soit dans le cadre d'un mandat de la CEI (Tadjikistan) voire de l'ONU ou de la CSCE comme en Abkhazie.

Toutefois, l'observation des mouvements migratoires en Russie montre que certaines régions, au Caucase Nord (Tchéchénie, Daghestan) sont abandonnées par les Russes. Est-ce là le prélude à de futures et déchirantes convulsions ? Le bilan migratoire en millions Russie/Etranger

3. Sur les mouvements de population et les modifications de la carte ethnique au Caucase, voir Beroutchachvili, N. et J. Radvanyi, 1996, *Atlas géopolitique du Caucase*, Editions Langues'O, INALCO, Paris.

proche est de plus en plus nettement positif de 1980 (+0,87; -0,77) à 1993 (+0,92; -0,37) et 1994 (+1,14; -0,23). Il semble que le potentiel d'émigration (retour de familles ukrainiennes, biélorusses.. s'épuise) alors que le nombre de "retours" reste très élevé. A noter que si les Russes représentent une large majorité de ces immigrants (75,7 % en 1993), un quart est constitué d'autres nationalités, Arméniens, Ukrainiens, Géorgiens etc.

S'agissant de notre sujet, on peut constater – mais il faudra attendre de prochains recensements pour le confirmer – que la distribution des Russes subit depuis plusieurs décennies de profondes mutations, singulièrement accélérées depuis 1988-89.

Si les communautés russes-russophones demeurent stables et nombreuses en Ukraine, en Biélorussie et même, malgré les législations anti-russes, dans les Etats baltes, la population russe est en train de disparaître d'Arménie, d'Azerbaïdjan du Tadjikistan, elle diminue très fortement en Kirghizie, Turkmenistan, Ouzbekistan. plus faiblement en Géorgie et Kazakhstan. Ceci touche les citadins récents mais aussi des communautés anciennes, considérées comme relativement stables jusqu'ici, comme les populations de vieux croyants sectateurs (malokanys et doukhobors) de Transcaucasie. A noter que si certains ont fui de crainte de pogroms (bien qu'il n'y en ait pas eu à leur rencontre), ce mouvement de départ a été largement encouragé dans certains cas (doukhobors de Géorgie) par les autorités russes elles-mêmes qui ont vu là le moyen de faire "rentre" de bons agriculteurs qu'ils ont installé dans les terres non-noires...

C'est dans ces conditions que les Russes doivent se pencher de façon nouvelle sur leur approche de la territorialité. Le rapport au territoire a toujours été ambivalent, à la fois très concret et passionnel comme celui d'un peuple longtemps rural, attaché au terroir qu'il mettait en valeur dans des conditions naturelles difficiles, et relativement abstrait quant à ses limites. Il est assez compréhensible qu'il n'y ait pas chez les Russes une image très nette de leur territoire étatique : il n'est guère de période où il n'ait varié, le plus généralement en s'étendant au détriment de ses marges, mais avec de fréquents replis ponctuels (Mandchourie, Pologne, Finlande..). En outre il fut toujours marqué par son caractère de mosaïque ethnique et, si les Russes se sentaient partout chez eux, le maintien d'espaces peuplés d'ethnies fortement enracinées jusqu'au cœur même de la Russie (Tatares et autres minorités de la moyenne Volga, Caucase) venait troubler la perception d'un espace spécifiquement russe. A défaut d'un territoire national clairement défini, patiemment construit et défendu, la territorialité intervenait plutôt comme élément de puissance, aux contours géographiques flous, mais riche de son étendue même, symbolisée par ses potentialités variées et sa position à cheval sur deux mondes, l'occidental européen et l'asiatique.

On retrouve ces contradictions en filigrane des deux campagnes électorales qui viennent de s'achever en Russie (législative de décembre 1995 et présidentielle de juin 1996). Si certains nostalgiques continuent de se référer à la globalité du territoire soviétique, représentant selon eux le cadre indispensable pour recouvrer la puissance perdue, nombre d'acteurs de la vie politique et économique commencent à comprendre qu'il n'est pas sans intérêt pour la Russie d'intégrer au plus vite ses nouvelles frontières, quitte à modifier en profondeur son mode de relation à ses marges. Ceux-là voient sans déplaisir les républiques turbulentes, et toujours animées de sentiments nationalistes, conserver leur indépendance politique. En les abandonnant à leur sort, la Russie se libère de nombreuses épines, ce qui ne devrait pas l'empêcher de maintenir, à des degrés divers, des liens de dépendance économique et géopolitiques forts. La présence de minorités russes et russophones actives dans la plupart de ces Etats fait aussi partie d'une telle stratégie. Dans le même temps, il faudra aussi redéfinir un *modus vivendi* stable à l'intérieur de la fédération russe entre les régions administratives et les entités nationales.

Ces défis spatiaux sont moins souvent abordés mais tout aussi fondamentaux que les enjeux politiques ou économiques qu'on évoque habituellement dans le cadre de la période de transition. Sans doute, le retour rapide à la croissance permettrait d'apaiser les tensions les plus aiguës. Mais cela ne fait guère de doute, la transition sera longue et les soubresauts ne manqueront pas, y compris au plan territorial.

Sous la direction de
Joël BONNEMAISON, Luc CAMBREZY
Laurence QUINTY-BOURGEOIS

LA NATION ET LE TERRITOIRE

Le territoire, lien ou frontière ?

TOME 2



GÉOGRAPHIE



CULTURES

L'Harmattan

SOMMAIRE

| | |
|--|-----|
| Sommaire | 5 |
| Liste des auteurs | 7 |
| Introduction : Luc Cambrézy..... | 9 |
| Première partie : Conflits et rivalités territoriales | 17 |
| 1- Jean-François PEROUSE, Le Kurdistan : quel territoire pour quelle population ? | 19 |
| 2- Elisabeth DORIER-APPRILL, Brazzaville : des quartiers pour territoire ? | 37 |
| 3- Marc LAVERGNE, Sud-Soudan : guerre tribale, Jihad islamique ou genèse de la nation ?..... | 51 |
| 4- Blandine DESTREMAU, Fragmentation territoriale et problème d'intégration : le cas palestinien | 61 |
| Deuxième partie : Les constructions culturelles du territoire national | 73 |
| 5- Brigitte DUMORTIER, Le Gaeltacht : un espace culturel protégé (Irlande)..... | 75 |
| 6- Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH, L'Afrique du Sud, ou la patrie utopique | 83 |
| 7- Philippe PELLETIER, Le territoire surinsulaire japonais : approche géopolitique | 103 |
| 8- Anne-Marie FRÉROT, Territoires nomades en devenir. Questions à propos de l'urbanisation d'un espace nomade (Mauritanie)..... | 113 |
| 9- Stéphane de TAPIA, Ulus et Yurt, Millet et Vatan, territoires nomades et migrations de mots. Éléments pour une discussion de la conception turque du territoire | 125 |
| 10- Anne GAUGUE, "La maison des ancêtres". L'exposition des territoires dans les musées privés d'Afrique tropicale | 139 |
| 11- Esther KATZ et Jean-Claude NGUINGUIRI, Clans, ethnies et Etat : partage et conflit dans l'appropriation de l'espace au Kouilou (Congo).. | 149 |
| Troisième partie : Pouvoir et territoire | 163 |
| 12- Emmanuel SAADIA, Systèmes électoraux et territorialité en Israël | 165 |
| 13- Jean RADVANYI, Les nouveaux territoires des Russes | 177 |
| 14- Alain GASCON, Partager une terre sainte. Erythrée unitaire, Ethiopie fédérale | 185 |
| 15- Jean-Luc MAURER, Singularités et paradoxes territoriaux en Indonésie. De l'ambivalence des frontières dans un cadre de diversité insulaire | 211 |

| | |
|---|-----|
| 16- Gilbert DAVID, Du village à la construction de l'Etat : l'agrandissement de la territorialité dans le Pacifique..... | 235 |
| 17- Christophe GRENIER, Le Parc National des Galápagos : un territoire disputé | 253 |